



Bievre

Bulletin Communal d'Information



« Rassemblement pour les tambours de la paix »

**Site internet : www.bievre.be : toute l'actualité de votre commune en ligne
(procès-verbaux du conseil communal, agenda),
documents à télécharger, commande de documents,.....**

www.bievre.be

Trimestriel

Juin 2004 •

N°27

LE MOT DU BOURGMESTRE

▼ Sommaire

▼ Mot du bourgmestre.....	3
▼ Permanences du Collège	3
▼ Etat-civil	4
▼ Procès-verbaux des Conseils Communaux	4
▼ Avis pour les numéros de maison	8
▼ Cyber-école : nouvelles formations	8
▼ Stages d'été	8
▼ Police – pollution atmosphérique et circulation routière	9
▼ Centre culturel	9
▼ Bibliothèque	10
▼ Les Tambours pour la Paix.....	10
▼ Atelier de peinture	11
▼ Syndicat d'initiative	11
▼ Bièvre, Commune d'Europe	12
▼ Agenda des activités dans les différents villages de la commune	12
▼ Concours photos de la Maison du Tourisme.....	12
▼ Association « Père Victor »	13
▼ Ecole communale	13
▼ Livre souvenir	14
▼ Déclaration d'impôts	14
▼ Comment se procurer du compost ?.....	14

Mesdames et Messieurs,

Le printemps est arrivé et avec lui, plusieurs bonnes nouvelles pour l'ensemble des habitants de notre commune.

ABRIBUS

En premier lieu, et vous l'aurez certainement remarqué, les abribus viennent d'être livrés aux quatre coins de l'entité. Subventionnés à 80 % par les services du TEC, nous avons choisi des abris qui se conforment à l'aspect urbanistique de notre région ardennaise : le bois et l'ardoise. Seul Gros-Fays, pour de raisons techniques, ne disposera malheureusement pas de cet instrument. C'est véritablement un plus pour les passagers des trop rares bus qui empruntent nos routes.

VIDEOSCOPE

Ensuite, comme je vous l'ai signalé par le biais d'un toute-boîte, Vidéoscope, la chaîne de télévision régionale est désormais captée sur l'ensemble de notre réseau. Cette modification ne coûte rien à l'Administration Communale et va ravir les amateurs de sport local et d'information régionale.

UNE ANTENNE GSM A BIEVRE

Par ailleurs, après avoir exercé une forte pression sur l'opérateur Proximus, ce dernier a daigné considérer favorablement l'implantation d'une antenne sur le mât situé au lieu-dit « Pont Mack ». Cette arrivée, annoncée pour le mois de septembre, devrait permettre d'avoir une couverture digne de ce nom pour le village de Bièvre. Nous continuerons notre pression en vue d'obtenir une couverture optimale sur l'ensemble du territoire communal.

EOLIENNE : consultation de la population

De plus, vous n'êtes, dorénavant, plus sans savoir qu'une société privée, Windvision, souhaite implanter 14 éoliennes sur trois sites de notre commune : Monceau, Bièvre et Baillamont, afin de produire de l'énergie renouvelable. Une consultation de la population directement concernée a été organisée. Le site de Bièvre est accepté, celui de Monceau refusé et celui de Baillamont devra être retravaillé avant d'être à nouveau présenté à la population. Cette méthode de travail très démocratique nous permet de tenir compte de votre avis, avant de prendre des décisions importantes.

TRAVAUX

En outre, la mise en œuvre du programme triennal des travaux se poursuit : les aménagements intérieurs du village de Graide avancent rapidement, les travaux à la rue de Jominot à Baillamont vont débiter prochainement, les réparations à l'église de Petit-Fays vont débiter début mai et les soumissions pour les travaux d'aménagement de la salle de Gros-Fays (dossier « cœur de villages ») viennent d'être ouvertes. Nous vous remercions pour votre patience et espérons que ces améliorations vous apporteront un plus grand confort.

MERCI

Enfin, en guise de conclusion, je tiens à vous remercier pour votre présence nombreuse (plus de 400 personnes) au souper du Bourgmestre que j'ai organisé avec l'aide de nombreux bénévoles. Ce grand succès m'a fait énormément plaisir. Le bénéfice récolté lors de ce repas (près de 2.500 €) grâce à vos dons sera affecté à l'achat de matériel pour personnes à mobilité réduite (chaises roulantes, tribunes, lits pour malades...). Un comité indépendant, constitué de plusieurs personnes de nos villages, a été installé pour gérer ces fonds récoltés. Il est également chargé de se procurer le matériel qui sera gratuitement mis à la disposition des habitants de la commune par les services du CPAS. Encore merci et à l'année prochaine.

Votre bourgmestre, David CLARINVAL

PERMANENCES DU COLLÈGE



Si vous désirez rencontrer les membres du Collège Echevinal afin de leur faire-part d'un problème, d'une requête,.... ils se tiennent à votre disposition les samedis (voir ci-dessous) de 10 à 12 heures, dans la salle du Conseil Communal et ce, en toute discrétion :

Membres du Collège	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Francis JAUMOTTE	19	17	21	18	16
Luc VINCENT	26	24	28	25	23
Patrick BAIJOT	5	3 et 31	-	4	2
David CLARINVAL	12	10	7	11	9

ETAT CIVIL

DU 1ER FEVRIER AU 30 AVRIL 2004

Mariages



Bertrand LEONET de Graide et Valérie DEVOSSE de Graide, mariés le 28 février 2004.

Décès



MENAGER Marcelle de Graide, y décédée le 27 janvier 2004 † BOURGUIGNON Christian de Cornimont, décédé à Bertrix le 02 février 2004 † GROSLAMBERT Marcelle de Bièvre, y décédée le 15 février 2004 † ISTASSE Thierry de Graide, décédé à Libramont-Chevigny le 29 février 2004 † PULFER André de Bièvre, y décédé le 23 mars 2004 † STILMANT José de Monceau-en-Ardenne, décédé à Paliseul le 30 mars 2004 † HENRY Julien de Six-Planes, y décédé le 03 avril 2004 † ROSIGNOL Willy de Oizy, décédé à Woluwe-Saint-Lambert le 03 avril 2004 † GILLET Louis de Cornimont, y décédé le 12 avril 2004 † PHILIPPE Martha de Bièvre, y décédée le 15 avril 2004.

Naissances



LIBERT Antonin, né le 26 février 2004, fils de David et de Charlotte LAMARQUE ❖ MARTIN Lenny, né le 05 mars 2004, fils de Dominique et de Isabelle WERY ❖ JAMOTTE Fiona, née le 18 mars 2004, fille de Hugo et de Sandrine BREUSKIN ❖ RANDOUR Benjamin, né le 01 avril 2004, fils de Pascal et Linda DEMARS

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 02 octobre 2003

Présents : Mmes et MM. David CLARINVAL : Bourgmestre-Président ; Luc VINCENT, André COLLIN, Michèle JACQUES-BERTHOLET : Echevins ; Aimé GERARD, Maurice DOUNY, Thierry LEONET, Jacques LAMBOT, André COPINE, Patrick BAIJOT, Francis JAUMOTTE, Hugues ANDRE, Marie-France RIES-LEONET : Conseillers communaux ; Michelle MALDAGUE : Secrétaire communale.

Séance publique

A l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance publique du 04 septembre 2003 et décide d'insérer le texte suivant dans le présent procès-verbal concernant le point du Conseil communal du 04 septembre 2003 relatif aux travaux de mise en conformité et d'entretien à la Résidence Saint-Hubert : « Le groupe Horizons Nouveaux précise qu'il ne collaborera à ce dossier que dans la mesure où toutes les conditions préalables citées seront réalisées. De plus, l'engagement financier ne sera accordé par notre groupe que dans l'hypothèse où les possibilités budgétaires de la commune le permettent, et ceci, sans nuire à d'autres projets qui nous tiennent à cœur. »

I. FABRIQUE D'EGLISE

1. A l'unanimité, émet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2004 des Fabriques d'église suivantes :

- Cornimont en équilibre au montant de 7.958,01 € avec une intervention communale de 6.363,98 €.

- Graide en équilibre au montant de 23.526,61 € avec une intervention communale de 19.733,60 €.
- Gros-Fays en équilibre au montant de 14.143,40 € avec une intervention communale de 12.483,46 €.
- Monceau en équilibre au montant de 16.870,71 € avec une intervention communale de 10.572,20 €.
- Naomé en équilibre au montant de 21.326,19 € avec une intervention communale de 10.307,20 €.
- Petit-Fays en équilibre au montant de 21.509,37 € avec une intervention communale de 7.514,52 €.

2. A l'unanimité, émet un avis favorable à l'approbation de la modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2003 de la Fabrique d'église de Naomé en équilibre au montant de 22.596,26 € sans modification de l'intervention communale.

II. ACQUISITION DE FOURNITURES

1. A l'unanimité, décide le marché de fourniture pour l'acquisition de mobilier pour la **bibliothèque**.
Le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité lors du lancement de la procédure pour un montant estimé à 1.815,00 € TVAC.
2. A l'unanimité, décide le marché de fourniture pour l'acquisition de mobilier pour la **Cyber-école**.
Le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité lors du lancement de la procédure pour un montant estimé à 250,00 € TVAC.
3. A l'unanimité, décide le marché de fourniture pour l'acquisition d'un écran pour l'ordinateur du **service de la population**.
Le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité lors du lancement de la procédure pour un montant estimé à 158,00 € TVAC.
4. A) A l'unanimité, décide le marché de fourniture pour l'**acquisition d'abris bus**.
Le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité pour un montant estimé à 56.000,00 € TVAC.
B) A l'unanimité, décide d'approuver la convention entre la commune de Bièvre et la Société Régionale Wallonne du Transport afin d'obtenir des subsides de 80% du montant de l'acquisition.

III. TRAVAUX

1. A l'unanimité, décide d'approuver le décompte final des travaux d'aménagement d'un restaurant scolaire et d'une salle de gymnastique à Graide (Village) – pour le lot n° 4 : menuiserie intérieure – réalisés par la menuiserie Polet de Corbion pour le montant de 16.162,57 € TVA et révisions comprises.
2. A) A l'unanimité, décide d'approuver l'avenant n° 1 aux travaux de réfection des chemins intérieurs à Graide (Village) adjugés à l'entreprise Lambert de Bertogne pour une estimation de 60.000,00 € HTVA.
B) A l'unanimité, décide d'approuver la convention avec l'Inasep pour la désignation d'un coordinateur pour la sécurité et la santé pour la phase réalisation des travaux de réfection des chemins intérieurs à Graide (Village).

IV. ECOLE COMMUNALE

Est informé des chiffres de la population scolaire à la rentrée 2003-2004.

V. POLICE

- A) Est informé des arrêtés de police suivants pris en urgence par le Bourgmestre :
- Marche à Graide les 06 et 07 septembre 2003.
 - Pose de filets d'eau sur des routes du MET par la S.A. Lambry à partir du 08 septembre 2003.
- B) A l'unanimité, établit les arrêtés de police suivants :
- Kermesse de Graide du 10 au 13 octobre 2003 inclus.
 - Utilisation d'une partie de la voirie du zoning communal à Baillamont du 15 octobre au 05 décembre 2003 inclus.

Séance du 06 novembre 2003

Présents : Mmes et MM. David CLARINVAL : Bourgmestre-Président ;
Luc VINCENT, André COLLIN, Michèle JACQUES-BERTHOLET : Echevins ;
Maurice DOUNY, Thierry LEONET, Jacques LAMBOT, André COPINE, Patrick BAIJOT, Francis JAUMOTTE, Hugues ANDRE, Marie-France RIES-LEONET : Conseillers communaux ;
Michelle MALDAGUE : Secrétaire communale.

Séance publique

1. A l'unanimité, décide de déclarer l'urgence pour porter les deux points suivants à l'ordre du jour de la présente séance du Conseil communal :
 - a) Réhabilitation du site « Les Woyets » à Oizy : Retrait de la délibération du Conseil communal du 04 septembre 2003.
Marché de service pour la désignation d'un auteur de projet :
Décision -Mode de passation du marché et fixation des conditions.
 - b) Valorisation du cœur des villages de Gros-Fays et Cornimont : modification de la décision du Conseil communal du 04 septembre 2003.
2. En vertu de l'article 97 de la Nouvelle Loi Communale, un point complémentaire a été porté à l'ordre du jour de la séance publique à la demande de six conseillers communaux ayant pour objet :
 - La modification du règlement sur les redevances pour les concessions de sépultures à partir de 2004.
 → Ce point complémentaire est abordé.

Le Collège s'engage à se pencher sur le règlement en question dans le courant de l'année 2004. En effet, ce règlement présente certains manquements et certaines lacunes.

I. TRAVAUX

1. A) A l'unanimité, décide de retirer sa délibération du 04 septembre 2003 décidant d'approuver le contrat d'honoraires proposé par le BEPN pour l'élaboration du projet de travaux de réhabilitation d'un site pollué à Oizy, lieu-dit « Les Woyets », comprenant une mission totale pour un montant de 2.500,00 € HTVA, étant donné que le BEPN n'accepte pas de réaliser la mission complète pour le dit montant.
 - B) Décide le passer un marché de services pour la désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de ce dossier pour un montant estimé à 2.500,00 € HTVA. Ce marché sera passé par procédure négociée sans publicité lors du lancement de la procédure avec consultation d'au moins trois prestataires de service.
2. A l'unanimité, modifie, comme suit, sa décision du 04 septembre 2003 concernant le projet de valorisation des cœurs de villages de Gros-Fays et Cornimont :
 - A. Aménagement de l'ancienne école de Gros-Fays et de ses abords en maison de village : 468.183,71 € TVAC y compris des options pour un montant de 13.219,25 € TVAC.
Ce marché sera passé en adjudication publique pour les 8 lots estimés comme suit :
 - Lot n° 1 : Maçonnerie pour le montant de 225.173,24 € TVAC ;
 - Lot n° 2 : Charpente-toiture pour un montant de 50.156,19 € TVAC y compris des options pour un montant de 1.573,00 € TVAC ;
 - Lot n° 3 : Menuiserie extérieure pour un montant de 38.236,00 € TVAC ;
 - Lot n° 4 : Menuiserie intérieure pour un montant de 45.866,20 € TVAC y compris des options pour un montant de 605,00 € TVAC ;
 - Lot n° 5 : Carrelages pour un montant de 33.243,60 € TVAC ;
 - Lot n° 6 : Chauffage-sanitaire pour un montant de 42.422,30 € TVAC y compris des options pour un montant de 10.103,50 € TVAC ;
 - Lot n° 7 : Electricité pour un montant de 23.217,18 € TVAC ;
 - Lot n° 8 : Peintures pour un montant de 9.869,00 € TVAC y compris des options pour un montant de 937,75 € TVAC.
 - B. Aménagements de voirie pour un montant total de 686.918,57 € TVAC se ventilant comme suit :

- Voiries dans le village de Gros-Fays : 376.516,12 € TVAC
- Aménagement de voirie dans le village de Cornimont : 123.935,22 € TVAC.
- Travaux d'électrification à Gros-Fays : 68.467,23 € TVAC.
- Renouvellement du réseau de distribution d'eau à Gros-Fays et Cornimont : 118.000,00 € HTVA.

- C. Honoraires pour prestations des auteurs de projet : 95.168,04 € TVAC.
- D. Honoraires pour le coordinateur de sécurité et de santé : 3.997,05 € TVAC.

Des subsides seront sollicités auprès de l'Union Européenne et de la Région Wallonne pour un montant escompté de 1.065.882,00 €.

II. FINANCES COMMUNALES

A l'unanimité, décide d'approuver les modifications budgétaires n°s 3 et 4 de l'exercice 2003 présentant un boni de 48.423,64 € à l'ordinaire et en équilibre au montant de 2.756.415,01 € à l'extraordinaire.

III. FABRIQUE D'EGLISE

- A) A l'unanimité, décide de reporter l'examen du budget de l'exercice 2004 de la Fabrique d'Eglise de Bellefontaine afin d'obtenir, préalablement, des éclaircissements de la part du président de la Fabrique sur certains articles budgétaires.
- B) A l'unanimité, émet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2004 des Fabriques d'église suivantes :
 - Oisy en équilibre au montant de 21.400,54 € avec une intervention communale de 15.285,94 €.
 - Baillamont en équilibre au montant de 8.783,04 € avec une intervention communale de 4.575,39 €.

IV. TRAVAUX FORESTIERS

- A) A l'unanimité, décide de retirer ses délibérations du 04 septembre 2003 décidant de solliciter de la Région Wallonne la liquidation de la subvention des devis de travaux forestiers suivants :
 - B100 de l'exercice 2002 d'un montant de 2.519,29 € HTVA, étant donné que la plantation de douglas et de mélèzes bénéficie du nouveau taux de subvention de 50 % au lieu de 30% (Arrêté du Gouvernement Wallon du 05/09/2002).
 - B140 de l'exercice 2002 d'un montant de 5.124,89 € HTVA, étant donné qu'une erreur de transcription a été commise lors de la rédaction du devis par la DNF : en effet, il avait été indiqué 5.000 mélèzes subventionnables à 50% au lieu de 5.000 épicéas subventionnables à 30 %.
- B) A l'unanimité, décide de solliciter de la Région Wallonne la liquidation de la subvention des devis de travaux forestiers suivants pour une subvention totale de 4.218,69 € :
 - B100 de l'exercice 2002 d'un montant de 2.270,40 € HTVA
 - B140 de l'exercice 2002 d'un montant de 5.124,89 € HTVA
 - B300 de l'exercice 2003 d'un montant de 3.440,10 € HTVA

V. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- A l'unanimité, décide d'approuver le Plan Communal d'Aménagement n° 1 en dérogation au plan de secteur de Beauraing-Gedinne par l'inscription :
- d'une part, d'une zone agricole de 7 Ha 81 a 38 ca en lieu et place d'une zone d'aménagement différé à caractère économique mixte à Graide (Station).
 - D'autre part, d'une zone d'activité économique industrielle de 5 Ha 91 a 68 ca en lieu et place d'une zone agricole.

VI. BATIMENTS DU CULTE

A l'unanimité, décide de passer un marché de services pour la désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude globale des réparations, rénovations, aménagements et entretiens divers dans les bâtiments du culte, en particulier les églises.

Ce marché sera passé par procédure négociée sans publicité après consultation d'au moins trois prestataires de services.

La mission se limitera en l'élaboration d'un rapport définissant les problèmes rencontrés dans chacun des immeubles examinés, proposant les solutions et le budget y afférent.

Cette étude devra être réalisée dans un délai de 9 mois à partir de la notification du marché.

V. ACQUISITION DE FOURNITURES

A l'unanimité décide de procéder à un marché de fournitures pour l'acquisition de matériel pour le service de la voirie.
Le mode de passation du marché sera la procédure négociée sans publicité avec consultation d'au moins trois fournisseurs pour un montant estimé à 4.967,75 € TVAC.

VI. CIRCULATION ROUTIERE et POLICE

1. A l'unanimité, décide de modifier l'article 1er du règlement complémentaire de la circulation routière daté du 08 mai 2003 limitant la vitesse à Monceau, rue du Point de Vue.





2.A) Est informé des arrêtés de police suivants pris en urgence par le Bourgmestre :

- Course de côte à Petit-Fays, les 04 et 05 octobre 2003.
- Kermesse de Naomé du 17 au 20 octobre 2003 inclus.
- Renouvellement des conduites de distribution d'eau à Oizy par le service communal en septembre 2003.

B) A l'unanimité, ratifie l'arrêté de police pris en urgence par le Bourgmestre le 15 octobre 2003 concernant la pose de ralentisseurs à Graide (Station) par la société Lhermitte de Bastogne et la pose d'une nouvelle conduite de distribution d'eau à Graide par la S.A. Lambert de Bertogne.

Le président prononce le huis-clos.

COMMENT FAIRE POUR OBTENIR UN NUMÉRO POUR VOTRE HABITATION ??

	Il vous suffit de nous communiquer le numéro que vous désirez obtenir (061/239.660).	
	Dès que nous aurons un nombre important de demandes, nous passerons commande et vous préviendrons dès que les numéros seront disponibles à l'Administration.	

La Commune de Bièvre, en collaboration avec l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de Libramont, vous propose :



DE NOUVELLES FORMATIONS EN INFORMATIQUE POUR DÉBUTANTS AVEC CERTIFICATION

LIEU : à la cyber-école, rue d'Houdrémont 2 à Bièvre


DATES : de début septembre 2004 à fin juin 2005 (hors vacances scolaires)

HORAIRE : le mardi, de 18h00 à 21h20

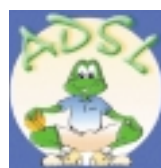
FORMATIONS : Windows, traitement de texte (Word), tableur (Excel), base de données (Access) et Internet

COÛT POUR L'ANNEE : 87,40 € (40 € pour les demandeurs d'emploi)

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :

 à l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale
Avenue Herbofin, 39 à 6800 LIBRAMONT
Tél. 061/22.46.71 - Fax : 061/23.44.24

STAGES D'ÉTÉ



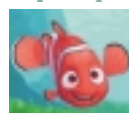
En collaboration avec l'Administration Communale, l'ASBL ADSL, propose les stages ci-dessous pour les prochaines vacances d'été.

Les stages BABY et artistiques se dérouleront à l'école communale de Bièvre et les stages sportifs à la salle « La Bounante » de Graide Station

Nous vous y attendons nombreux et nombreuses.

Du lundi 5 au vendredi 9 juillet

Espace sports & psychomotricité – de 3 à 6 ans



« L'étonnant voyage de Nemo, le poisson clown »
Cotisation : 45€ (en 1/2j) – 60€

SPORTS FUN JUNIORS – de 6 à 13 ans

Cotisation : 55€

Créations artistiques – de 6 à 13 ans



« Atelier GROUMF... voyage fantastique au cœur du monde préhistorique »
Cotisation : 60€

Du lundi 12 au vendredi 16 juillet

Baby Sports – de 3 à 6 ans

+ « Les fantastiques aventures de Jack, héros aventurier » dessin, peinture, aquarelle

+ PARCOURS mini-vélos Cotisation : 45€ (en 1/2j) – 60€



Sports Trophy / Spécial Vélo ou vtt- de 6 à 13 ans
Cotisation : 55€

Danse Academy et atelier artistique – de 6 à 13 ans

50 % danse et 50% atelier créatif sur le thème creativ academy
Cotisation : 60€

Du lundi 9 au vendredi 13 août

Psychomotricité et pré initiation sportive

« La fabuleuse histoire de Petit Pied, le dinosaure »
Cotisation : 45€ (en 1/2j) – 60€

FUN Sports / QUAD/ Défis – de 6 à 13 ans

Cotisation : 55€ - 65 € avec QUAD (8 à 13 ans)

Danse et multisports « spécial Britney Spears » - de 6 à 13 ans

50% danse -50% sports.

+ option QUAD facultative (ouverte tant aux filles qu'aux garçons) pour les 8-13 ans (mini-motos à 4 roues sans danger : circuits et technique de pilotage) Cotisation : 55€ - 65€ avec option QUAD

Du lundi 16 au vendredi 20 août

Baby sports – pré initiation sportive - de 3 à 6 ans



« Au Royaume de Disney avec Frère des Ours »
Cotisation : 45€ (en 1/2j) - 60€



Ateliers Sorciers « Harry Potter »
Atelier artistique
Cotisation : 60€

Fun Aventure / VTT – de 6 à 13 ans
Cotisation : 55€

Pour réaliser une inscription ou obtenir des informations,
vous pouvez nous contacter au ☎ 081/ 61 18 40
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30)
ou chez notre coordinateur
Laurent PIERRE au ☎ 061/ 41.24.52
uniquement les lundis et mercredis de 18h à 20H

2. CIRCULATION ROUTIÈRE



La Commune de Bièvre a fait placer des **ralentisseurs** de vitesse dans les rues du Point d'Arrêt à Bièvre et rue du Progrès à Graide (Station). S'ils sont là ce n'est pas pour ennuyer les usagers de la route mais pour leur sécurité.


A l'emplacement de ces « coussins berlinois », un marquage au sol a été réalisé, il consiste en une ligne blanche continue. Malgré cela, certains conducteurs trouvent plus normal de se déplacer au centre de la chaussée pour passer entre les deux coussins et amortir la secousse.


En agissant de la sorte, ils commettent **deux infractions au code de la route** :


- => **une grave** : dépassement de ligne blanche continue
- => **une ordinaire** : non respect de se tenir le plus près possible du bord droit de la chaussée

soit un coût en cas de verbalisation de 225,00 €.

De plus, nous arrivons en période de vacances, c'est peut-être également le moment de rappeler certaines règles de conduite :

1.  Les cyclomoteurs doivent répondre aux normes des constructeurs, le moteur ne peut être **trafiqué**, permettant d'atteindre des vitesses supérieures à celles prévues. !!! En cas d'infraction, le cyclomoteur **n'est plus couvert** pas la responsabilité civile !!!

2. Pour la conduite d'une voiture sur la voie publique, il **faudrait un permis de conduire ou une licence valable**. En cas d'infraction, les parents sont responsables pénalement et civilement et peuvent aussi encourir une amende et une déchéance du permis de conduire. 

3.  Il est à signaler aussi que le nouveau code de la route est plus strict en matière de stationnement : il est constaté que certains conducteurs stationnent sur les trottoirs ou autres endroits interdits, mettant en danger les piétons, qui se voient obligés d'emprunter la chaussée.



Durant cette période estivale, la police portera une attention particulière à ce qui précède !!
Des contrôles routiers seront effectués dans les différentes sections de la commune de Bièvre. En cas d'infraction, le contrevenant risque une amende sévère.

Afin d'éviter des amendes et les ennuis, respectons les règles élémentaires de conduite

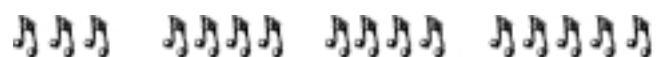
La Police de Bièvre



LE BILLET DU CENTRE CULTUREL

La première saison du Centre Culturel de Bièvre se termine et nous espérons que chacun a pu trouver satisfaction dans notre espace consacré à la Culture, à l'évasion et à la convivialité.

Le mois de juin verra l'arrivée de l'été et du premier événement majeur organisé par le Centre Culturel, en co-production avec le Patro Saint-Hubert et le Centre Culturel Régional de Dinant :



« La Fête de la Musique » édition 2004 (avec le soutien du Conseil Supérieur de la Musique).



COMMUNIQUÉ

1. INCINÉRATION DE DÉCHETS



Avec le printemps, revient souvent le soleil et le bon temps. C'est aussi le moment de nettoyer les jardins, les parcs et autres propriétés publiques ou privées. C'est ainsi que nous voyons se multiplier des feux aux bords des maisons, dans ou en dehors des agglomérations.

Bien que certains cas ou certaines situations soient « tolérées » par les services de police, nous constatons que des excès sont de plus en plus fréquents et que des infractions en matière d'environnement et de pollution sont commises par les habitants et les services publics.

Un petit rappel de la législation régissant les feux allumés de manière temporaire nous paraît nécessaire.

OU PEUT-ON ALLUMER UN FOYER ?

1. Tout d'abord, il est bon de rappeler que le **code rural dans son article 89.8° interdit les feux dans les champs à moins de cent mètres des maisons, des bruyères, des bois, des vergers, des meules ou des lieux où le lin est mis à sécher**.
2. L'article 89, s'applique à tous les feux découverts volontaires et momentanés, et non seulement aux foyers susceptibles de provoquer un incendie, mais s'applique également aux feux allumés dans un jardin situé dans un centre urbain.
3. Le terme « champs » a une portée générale et vise également les jardins, même lorsqu'ils sont situés dans un centre urbain ou dans une agglomération.

QUE PEUT-ON BRULER ?

1. **La loi du 28 décembre 1964 relative à la lutte contre la pollution atmosphérique** régit dans son article 6 les déchets qui peuvent être détruits par combustion. Il interdit la destruction, par combustion en plein air, de déchets de toute nature **sauf les déchets végétaux** provenant :
 - a. De l'entretien des jardins
 - b. De déboisement ou de défrichage des terrains
 - c. D'activités professionnelles agricoles
2. **C'est cet article 6 qui sera souvent appliqué pour une combustion d'un déchet quelconque (pneus, plastics, déchets ménagers,...)**

Du 18 au 20 juin, nous vous proposerons une kyrielle de concerts en tous genres dont la majorité seront gratuits :

- Le vendredi 18 juin à 20h30 : « La Fête retrouvée » par TRIVELIN : musique traditionnelle de Wallonie (paf : 2,5 €). Ce concert sera suivi d'un Bal Folk.
- Le samedi 19 juin : souper-concert au Patro
- Le dimanche 20 juin à partir de 11h30 : « Fête de la Musique » au Patro Saint – Hubert.

Au programme :

- 11h30 : Concert apéritif « Cordaccoustica chante Brassens »
- 14h00 : Scène ouverte aux musiciens amateurs de la région
- 16h30 : Ceili Moss : folk irlandais
- 21h30 : Evening Broadcast : alternative lounge et funk
- 23h00 : La Famille Séma songe : pop-rock



Du 10 au 25 juillet, le Centre Culturel accueillera l'exposition des artistes amateurs de la Commune. Cette exposition sera ouverte tous les jours de 13h30 à 17h00.

Du 1 au 15 Août, la « Quinzaine Internationale » vous permettra de découvrir la Culture d'une autre région du monde : Le Maghreb. Nous vous proposerons une exposition du plasticien Karim Sitahar, originaire d'Algérie et bien d'autres activités.

Mais ce n'est pas tout.

Le Conseil Culturel se penche déjà sur la programmation de la saison prochaine.

Dans cette perspective, nous préparons l'ouverture d'ateliers hebdomadaires d'éveil musical et de théâtre pour les enfants. Ces ateliers devraient faire écho aux stages qui furent proposés en février et en avril dernier et qui étaient animés par M. Charles Hutlet et Laetitia Moncousin.

Si ces ateliers intéressent vos enfants, n'hésitez pas à nous le faire savoir le plus tôt possible ; le nombre de participants étant limité à 12 pour chaque atelier, il n'y aura pas de place pour tout le monde.

Tous les renseignements concernant les activités et la programmation du Centre Culturel de Bièvre peuvent être obtenus au 061/ 51 16 14 (bureau ouvert de 10h à 16h) ou chez Gilbert Laval, en soirée, au 061/ 51 13 47.



BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 18 octobre 2003, la commune de Bièvre s'est dotée d'une bibliothèque. Celle-ci est logée dans les bâtiments de l'administration communale.

- Pour rappel, en voici les **heures d'ouverture** :
Mardi : 10h00-11h00 - **Mercredi** : 13h30-16h30 - **Judi** : 10h00-11h00 - **Vendredi** : 15h30-17h30 - **Samedi** : 9h00-12h00
- Des **bornes internet** sont mises à la disposition du public lors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Leur utilisation se limite à la consultation et à la recherche documentaire.
- Un **coin-lecture** est destiné à la consultation sur place d'ouvrages de référence et de **revues**. On peut aussi s'y installer tranquillement pour travailler, alors n'hésitez pas !

La bibliothèque connaît un certain succès depuis son inauguration. On peut annoncer un chiffre de 180 lecteurs et plus de 1300 prêts d'ouvrages. Sans se vanter, on peut qualifier la commune « Bièvre, commune lectrice » Il ne faut pas non plus oublier le dynamisme engendré par des activités ou manifestations proposées aux **écoles** de l'entité.

- Résultats du concours « **Lire à deux, c'est mieux !** » organisé par la section belge de l'Ecole des Grands-parents Européens. Pour rappel, son but est **d'encourager la lecture-plaisir des 4-7 ans avec les**

grands-parents ou avec des personnes âgées, pour renforcer le lien intergénérationnel. Ensemble, ils votent pour leur livre préféré parmi une sélection de trois albums. Les classes maternelles du grand Bièvre ont participé, voté pour élire leur album préféré. Le titre élu gagnant de ce concours est « Le papy des lucioles » de Tanguy Pay, illustré par Dominique Mertens, édité à « La renaissance du Livre ». Cet ouvrage est présent à la bibliothèque ainsi que les deux autres albums de la sélection : « Les rêves d'Angèle Molinot » de Marie Bouchane et Simon Kroug, et « Moi, Ming » de Clotilde Bernos et Nathalie Novi.

- Quant à elles, les **classes du niveau primaire** ont préparé des activités autour du thème de la « Paix » pour une manifestation « **Les Tambours pour la Paix** » initiée par la Journée Mondiale Poésie-Enfance. Cette manifestation a fait l'objet d'une collaboration avec le Centre culturel de Bièvre et a eu lieu le 21 mars 2004. Malgré le froid, un public est venu nombreux pour écouter le message de paix des enfants.
- Le mercredi 12 mai 2004, un **écrivain** de chez nous est venu **rencontrer la population biévroise**. Monsieur Jacques Nicolas nous a présenté son premier roman « Le traceur de lignes » paru aux éditions Memory Press. Cette rencontre a été très intéressante et riche ... à renouveler.
- Si **l'écriture est une aventure qui vous tente, un atelier d'écriture vous est proposé**. Il s'adresse aux personnes de 16 ans et plus, voire beaucoup plus... Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à le faire savoir à la bibliothécaire. Cet atelier pourra fonctionner s'il y a un minimum de 5 personnes inscrites et pourra se mettre en place au mois de septembre.

La bibliothèque veille à proposer des ouvrages diversifiés par des achats réguliers de nouveautés, par un dépôt régulier consenti par la Centrale itinérante de Namur, par le prêt inter bibliothèques ... par les suggestions d'achat des lecteurs.

Nouveautés ! Des ouvrages en grands caractères ET un fonds d'ouvrages wallons font leur apparition dans votre bibliothèque

Providenza Margani - Bibliothécaire



LES TAMBOURS POUR LA PAIX

Le 21 mars était la « Journée Mondiale Poésie Enfance » et, à cette occasion, les enfants des écoles de l'entité de Bièvre accompagnés de leurs parents et professeurs se sont réunis sur le perron de la Maison Communale de Bièvre pour battre les « Tambours pour la Paix ».

Ils étaient nombreux à être venus dire leurs messages de Paix et la présence du Bourgmestre, Mr David CLARINVAL, a donné à cette action un caractère un peu plus solennel.

Mais ce n'est pas tout. Deux enfants de l'école de Oizy, Sébastien Apiecionek et Blandine Keymolen ont été primés au concours organisé par la Maison de la Poésie à Bruxelles.

Il se sont rendus à Bruxelles le lundi 22 mars. Une réception officielle était donnée au Palais d'Egmont où les enfants ont été reçus comme les ambassadeurs de la Paix. Après avoir reçu leur prix des mains de Nicolas Géal, plus connu sous le pseudonyme de Toone VIII, les 25 lauréats ont rencontré Philippe Lataire, journaliste à la RTBF et Riccardo Petrella, spécialiste en économie politique et auteur du « Manifeste de l'eau ».

Après une interview de ces deux personnalités par les enfants, le chanteur Moustafa Largo a lu les poèmes des 5 premiers prix et le baron Toots Thielemans, parrain de l'action, a joué un petit air d'harmonica.

Après avoir battu les tambours pour la paix à 11 h 30, comme quelques 32.000 enfants au travers de la Wallonie, la petite troupe des heureux gagnants s'est rendue au Parlement Wallon où un lunch leur a été servi.

La présidente Mme Françoise Schepmans a accueilli les enfants dans l'hé-

micycle du Parlement pour leur expliquer le fonctionnement de cette institution, importante pour chacun de nous.

Il y a fort à parier que cette journée aura aidé les enfants à prendre conscience de la chance que l'on a de vivre en Belgique alors qu'il y a tellement de pays à travers le monde où la démocratie et les droits humains sont bafoués ou ignorés.

Puisse tous ces poèmes d'amour et de tolérance s'envoler tels des colombes porteuses de notre souhait d'un monde meilleur.



les deux lauréats de Oizy en compagnie de Nicolas Géal + les enfants battent « tambours pour la paix » sur le perron de la Maison Communale



ATELIER E. SCHODDUYN -
BIÈVRE ASBL
DESSIN - PEINTURE - SCULPTURE

Des vacances de Pâques bien réussies : pas moins de 350 personnes ont visité (et apprécié) notre exposition, tandis que le stage de dessin-modelage a été suivi par 14 jeunes participants !

Ces derniers ont travaillé sur le thème des fleurs : quelques dessins, mais ont surtout réalisé un bas-relief en argile. Vous pourrez admirer leurs œuvres lors d'une prochaine exposition, car, d'ici là, il faut laisser sécher les pièces avant de les cuire. Ci-dessous, vous trouverez une photo du super groupe de nos modeleurs !

Que ce soit pour l'expo, pour les stages, mais aussi pour toute participation à nos ateliers, nous tenons à vous dire : « **Bravo et merci à tous de la confiance que vous nous témoignez !** ». Vos encouragements et votre présence nous stimulent à toujours faire mieux.

Après ce mois d'avril bien rempli, et le retour tant attendu de notre maître Milou et de son épouse « Milouïne », nous allons nous replonger dans l'aquarelle, mais aussi dans le dessin et les croquis d'attitudes d'après modèle vivant... tout un programme !

Quant à l'atelier modelage, il fonctionne « à pleins tubes ». Nous avons quelques nouvelles recrues Paliseuloises super-motivées ! (pour ceux qui ont visité l'expo, ils gardent certainement en mémoire le dragon, mais aussi Toutankhamon : deux superbes réalisations parmi tant d'autres).

Que concoctent-ils pour la prochaine ?

Fin juin nous aurons probablement un stage d'aquarelle pour adultes (s'adresse aux personnes ayant déjà des acquis en dessin). Celui-ci se déroulera dans notre atelier, du 21 au 26 (y compris) de 14 à 18H. Les places étant limitées, ne tardez pas à prendre contact avec Marie-Luce pour tout renseignement.

Nos prochains rendez-vous :

Pour ce stage, la date annoncée dans l'agenda du Syndicat (petit livre vert) était erronée

- ➔ **Stage pour enfants de 7 ans et + : du 17 au 20 août** (14 à 17H) dessin et aquarelle sur le thème du paysage.
- ➔ **Exposition de l'Atelier à la Glycine à Vresse en novembre 2004** dessin - peinture - sculpture

➔ et toujours nos ateliers habituels :

- mardi 20 à 22H : dessin-peinture (adultes débutants)
- mercredi 13H45 à 16H : dessin-peinture (9 ans et +)
- vendredi 14 à 17H : dessin - peinture
- 17 à 20H : sculpture - modelage

Toute information : secrétariat : M-L VERITER
R. Dinant, 51 - 5555 BIEVRE - ☎ 061/511861 ou 0473/957332
E-mail : mariluce90@versadsl.be



La super équipe des modeleurs

DU COTÉ DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Avec le retour du printemps s'est déroulée **la saison théâtrale 2004** du syndicat d'initiative. Invitée le dimanche 04 avril sur la scène du centre culturel, la "Troupe joyeuse" de Graide a interprété avec succès une comédie en deux actes, « Je veux voir Nioussov » de Valentin Kataiev. De plus, le samedi 04 avril, un public nombreux et ravi a pu apprécier la prestation de la troupe « Le blé qui lève » de Porcheresse dans « Intrez i-n'gnet personne », une comédie en wallon en trois actes de Christian Derycke. Ainsi, cette année constitue un cru exceptionnel au niveau de l'art théâtral programmé au sein de notre entité.

Le premier août prochain, le traditionnel « Point Vert » programmé dans la commune de Bièvre, vous fixe rendez-vous dans le cadre prestigieux du village de Cornimont. Le "Point Vert" est une activité sportive de plein air, ouverte à tous, à pratiquer à son rythme, seul ou accompagné, sans aucune contrainte, et à choisir en fonction de la forme du moment : trois parcours seront concoctés par les organisateurs pour satisfaire tant les familles que les marcheurs avertis, soit 05, 10 et 20 kilomètres de rues, de chemins, de sentiers, le plus souvent dans les bois encerclant le village. Les parcours sont fléchés et se présentent sous forme de boucles ; le départ et l'arrivée sont programmés au secrétariat d'accueil sous un chapiteau installé à cette occasion. De plus, en collaboration avec la Maison du Tourisme, un marché des produits du terroir et artisanaux vous donnera l'occasion de venir passer un agréable moment dans ce beau village de l'Ardenne namuroise.

Cette année encore, le Syndicat d'Initiative, le Centre Culturel et l'Administration communale unissent leurs efforts pour présenter un week-end riche en manifestations à l'occasion des traditionnelles **journées du patrimoine**. Elles se dérouleront dans le magnifique site des dépendances du pavillon Saint-Hubert (actuel Centre culturel), outil exceptionnel qui favorise les événements de qualité. La thématique retenue à l'occasion de cette seizième édition est « Patrimoine et réaffectation », ce qui implique la mise en valeur du bâti ancien reconverti. Ainsi, rendez-vous est fixé les 10, 11 et 12 septembre prochains afin de retrouver une part de votre histoire. **Au programme** : conférence, exposition exceptionnelle de vieilles charrettes à bras, de peintures par l'Atelier Emile Schodduyn et d'artisanat d'art, animations musicales et pour enfants seront proposées. En vue de concrétiser l'exposition, si vous possédez des photos ou des écrits anciens sur la thématique, vous pouvez les transmettre à l'adresse du Syndicat d'Initiative ; nous serons très heureux de pouvoir les valoriser.

Tout au long de l'année, le Syndicat d'Initiative poursuivra sa mission au sein de la dynamique touristique. Une **permanence d'accueil** et d'information sera opérationnelle durant chaque période de vacances scolaires : congé de carnaval, vacances de Pâques et d'été, congés de Toussaint et de fin d'année. **A cette fin, des jeunes ayant des connaissances linguistiques seront engagés sous contrat d'étudiants** pour remplir les diverses missions liées à cet objectif. Tout jeune intéressé peut nous transmettre, par écrit, sa candidature motivée à l'adresse du "Syndicat d'Initiative".

Jean-Claude Schingtienne, Président

“Syndicat d’Initiative de la Commune de Bièvre”, Rue de Bellefontaine 26 à 5555 BIEVRE
 Tél. : 061/ 51.16.57 (Jean-Claude), 061/ 51.13.47 (Gilbert), 061/ 51.14.75 (Albert), 061/ 51.11.65 (Mady)
 E-mail : sirb.bievre@skynet.be

Prochains rendez-vous du S.I. :

1. *Dimanche 01 août 2004 de 08 à 18 heures : Point vert ADEPS à Cornimont et marché des produits du terroir et artisanaux au chapiteau.*
2. *Journées du Patrimoine « Patrimoine et réaffectation » les 10, 11 et 12 septembre 2004 au centre culturel de Bièvre.*
3. *Samedi 25 septembre 2004, de 14 heures 30 à 17 heures 30 : Promenade bilingue guidée “A la découverte des champignons” au départ de la salle des jeunes de Naomé.*



BIÈVRE, COMMUNE D'EUROPE

Le week-end du premier mai était très important pour nous. Nous recevions nos amis anglais de Desborough et l'Europe s'élargissait.

Quarante anglais venaient passer le week-end dans les familles. Pour certains cela n'était pas la première fois et les liens d'amitié se renforcent. Ce sont alors des moments d'échanges et de complicité.

Pour les nouvelles familles tant anglaises que belges les contacts se nouent, la barrière des langues s'estompe et certains se donnent déjà rendez-vous en septembre.

Merci à toutes les familles. Assurément un week-end rempli de convivialité que cela soit samedi lors d'activités communes ou dimanche lors d'activités en familles. Tout cela avec une pensée, et tous les drapeaux flottants, pour cette Europe qui s'élargit avec toutes ses interrogations.

A la **rencontre d'été** nous parlerons d'ailleurs de l'élargissement de l'Europe et des énergies renouvelables, deux thèmes d'actualité.

Début mai aussi, douze **étudiants** de l'Institut Saint-Joseph de Carlsbourg **sont en stage** pour dix jours dans des exploitations viticoles, d'oliviers et d'agritourisme à **Bucine**.

Une douzaine de jeunes de 12-14 ans suivent le cours d'anglais du mercredi après-midi. Félicitations.

L'Europe se construit....

Pierre Lejeune,
Président de 'Bièvre, Commune d'Europe'



AGENDA POUR LES MOIS DE JUIN, JUILLET ET AOÛT

vous pouvez consulter les mises à jour de l'agenda, à tout moment, sur notre site internet www.bievre.be dans la rubrique « divers »

JUIN 2004 :

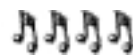
- ☐ **Le mardi 08 juin** : Centre Culturel : **conférence de l'UTAN** à 15h
Thème : La Bataille des Ardennes : hommage aux oubliés de l'histoire par Mr Fernand Fisse
- ☐ + dans le courant du mois de juin : excursion à Trèves : ville gallo-romaine
- ☐ **Le week-end des 11, 12, 13 :**
Kermesse à Baillamont, sous chapiteau
 - Le vendredi 11 : Concours de Couyon.
 - Le samedi 12 : Bal disco.
 - Le dimanche 13 : Bal musette, entrée gratuite.
- ☐ **Le mercredi 16 :** UTAN : **Excursion à Trèves** (Allemagne) – Ville gallo-romaine et visite d'une taillerie de pierres précieuses - Réservations et renseignements : Mme Dorchymont : 061/ 51 11 65
- ☐ **Le vendredi 18 :** Centre Culturel, **concert folk** à 20h - Organisation Conseil Culturel.



☐ Le week-end des 19 et 20 :

A **Bièvre**, Fancy-Fair du patro saint-Hubert (au patro)

- Le samedi 19 : souper à 18h et animation musicale + concert à déterminer.
- Le dimanche 20 : Messe et **FÊTE DE LA MUSIQUE** à partir de 10h30. Podium libre avec des musiciens régionaux



(voir programme en page 10)

En coproduction avec le Centre Culturel et le C.C.R.D.

JUILLET 2004 :

- ☐ **Du vendredi 02 au dimanche 04 :** Kermesse de Gros-Fays.
- ☐ **Du 03 au 18 :** Centre Culturel, **exposition** d'ensemble des peintures et sculpteurs de Bièvre
- ☐ **Le week-end des 10 et 11 :** Bellefontaine ; fête de la bergerie + brocante.
- ☐ **Le week-end des 16, 17, 18, 19 :** Bièvre, **grande fête** d'été (sous chapiteau, grand place). **Le vendredi 16 :** souper - **Le samedi 17 :** bal - **Le dimanche 18 :** jeux inter-équipes et bal - **Le lundi 19 :** Tournoi de pétanque et bal musette.
- ☐ **Le week-end des 23, 24 et 25 :** Kermesse à Monceau.
- ☐ **Le samedi 31 :** Bièvre, Concours national d'obéissance canine dès 10h, (pont Mack).

AOÛT 2004 :

- ☐ **Le dimanche 01 :** Cornimont : **Point vert A.D.E.P.S.**, promenade de 5,10 et 20km, de 8 à 18h. Marché des produits du terroir et artisanaux, sous chapiteau.
- ☐ **Du vendredi 06 au dimanche 08 :**
Kermesse de Naomé (sous chapiteau)
- ☐ **Le week-end des 13, 14 et 15 :** Kermesse de Oizy à la salle des jeunes. **le vendredi 13 :** Barbecue - **le samedi 14 :** Bal - **le dimanche 15 :** Animation + bal - Marché d'arts (Ferme Haute Voie) Oizy - Ballade patrimoine de Oizy. Départ de la Ferme (Haute Voie à 15h.)
- ☐ **Du lundi 23 au samedi 28 :** Centre Culturel, **stage** de dessins et de modelages pour les enfants de 7 ans et plus.

SEPTEMBRE 2004 :

- ☐ **Le 04 et 05 :** 200 km de Graide. Marche dans le village. Départ voie du tram à 15h.
- ☐ **Le week-end des 10, 11 et 12 :** Centre Culturel. **Journées du patrimoine** « Patrimoine et réaffectations. « Exposition et animations diverses.
- ☐ **Le week-end des 24, 25 et 26 :**
Kermesse de Petit-Fays. Bal + animations diverses.
Le 26 : Messe à la Roche Mouselle
- ☐ **Le samedi 25 :** Naomé ; **Promenade bilingue** guidée « A la découverte des champignons », départ à 14h15 à la salle des jeunes. - Organisation par le S.I.

« AU CŒUR DES VILLAGES DE L'ARDENNE NAMUROISE » BIEVRE-GEDINNE-VRESSE



La Maison du Tourisme de l'Ardenne namuroise organise, en collaboration avec le syndicat d'Initiative de Bièvre et l'Office du Tourisme de Gedinne, son



troisième concours photographique.

Trois catégories sont ouvertes :
 A – Nature
 B – Patrimoine
 C – Animations

Chaque concurrent peut fournir 8 clichés au total, dont au moins 2 dans 2 catégories différentes. Les clichés devront être remis pour le 4 sep-

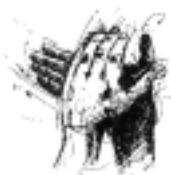
tembre 2004 au plus tard. De nombreux prix seront attribués.

Une exposition de tous les travaux aura lieu à la salle « La Tannerie » rue Albert Marchal – 5575 GEDINNE les 11 et 12 septembre 2004 de 14h à 17h.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES et DEMANDE DE FORMULAIRE DE PARTICIPATION :

- Maison du Tourisme de l'Ardenne namuroise : 061/29.28.27
- Syndicat d'Initiative de Bièvre : 061/29.20.92 – 061/51.13.47
- Office du Tourisme de Gedinne : 061/58.74.84

PÈRE VICTOR A TOUJOURS BESOIN DE VOUS



Vous, tous les habitants du GRAND BIEVRE, vous avez commencé, échafaudé et construit, une action fantastique, celle de la solidarité vis-à-vis du Père Victor. Cette action est très concrète et chaque cent que vous donnez arrive à destination et est utilisé sur place pour améliorer la vie de tous ceux qui dépendent de la mission du Père Victor à Kola (République Démocratique du Congo).

Ci-après, vous trouverez quelques nouvelles pleines d'espérance, et en premier lieu, un petit mot du Père Victor, extrait mot pour mot d'un des courriers qu'il envoie au comité de soutien.

« Ici, je dis que ma joie, mon bonheur aujourd'hui, c'est de voir des gens heureux autour de moi, grâce à nos initiatives qui sont soutenues par Vous amis ardennais. MERCI. Grâce à votre aide, le projet KOLA PRODUCTION est en marche vers une plus grande productivité, pour le bien-être de tous le villageois et paysans, par un élargissement de notre action ».

Points concrets de votre aide :

- 1) Amélioration de la culture du manioc** : le manioc est un des éléments essentiels de l'alimentation locale. Par la sélection de nouvelles boutures, de bonne qualité, permettant d'obtenir une récolte de feuilles (consommées en légume) et des tubercules (réduits en farine), une amélioration sensible a été constatée. La première récolte (très bonne) a été faite sur les terrains de BOKO (à 7 km de Kola). La récolte de septembre/octobre a permis le prélèvement de nombreuses boutures qui serviront à l'agrandissement du projet Kola Production, et seront distribuées aux paysans de la région.
- 2) Porcherie** : un ancien bâtiment à usage de porcherie, situé au village de Kola, près du centre missionnaire a été réhabilité. La première truie a donné naissance à 7 petits. Une nouvelle porcherie, plus grande, a été construite à côté de l'autre et c'est à l'initiative propre au centre missionnaire de Kola pour son auto-financement.
- 3) Containers** : le container, ayant servi en 2000, au transport du tracteur, des machines et matériels agricoles et autres biens, a été entièrement repeint et est devenu un entrepôt pour les matériels, outils et matériaux. L'autre container, envoyé peu après (par une association flamande soutenant un confrère belge, Père Hugo travaillant avec Père Victor) a été, quant à lui, installé à Kola village, le long de la grand route Kinshasa-Matadi, et transformé en magasin pour faciliter le ravitaillement des villageois.
- 4) Comme les années précédentes, les aides octroyées aux écoles de Kimbamba et Muala-Zonzo, sont poursuivies.**

REMERCIEMENTS :

En général, un grand merci à tous ceux qui anonymement aident le comité de soutien par leurs dons en argent ou fournitures diverses. En particulier, un grand merci aux écoles de Bièvre, Graide (Station), Graide-Village, Otzy et Petit-Fays, pour leur marche parrainée dont la recette est attribuée en grande partie pour l'aide aux écoles citées.

CONCLUSIONS

Quand on commence un édifice, on vise à l'achever. Les moyens font parfois défaut, mais en avançant pas à pas, en se donnant du temps et en utilisant au mieux votre générosité, tous ensemble, nous y arriverons. C'est pourquoi, **PERE VICTOR et son centre de Kola, ont encore et toujours besoin de vous. MERCI**

JMR

Le comité d'Action Solidarité Père Victor :

Freddy ARNOULD, Anita BALFROID, Antoine DION, Lulu DUJEU, Marie-José DURY, Odile HENRY, Michel HOYOUX, Paul JACQUES, Annie ISTASSE, Agnès LEONET, Emile MALDAGUE, Yvonne PIRON, Jean-Marie ROLAND, Thérèse ROLAND.

Pour participer aux projets du Père Victor => compte n° 961/0812476/96 – Action Solidarité Père Victor à Bièvre.



Récolte de manioc à Boko »

ECOLE COMMUNALES

1. Dans le cadre du cours de néerlandais, les classes du degré supérieur de toutes les implantations se sont rendues au Pays-Bas.

Pendant trois jours, nous avons découvert les Pays-Bas. Nous avons d'abord visité une ferme fromagère où nous avons pu déguster du yaourt et du fromage.

Ensuite, nous nous sommes rendus à Veere puis à Rotterdam où les maisons cubiques que nous avons visitées étaient très spéciales mais belles. Le Keukenhof est un régal pour les yeux grâce à ses fleurs par milliers. Efteling est un parc d'attractions pour tout le monde. L'auberge où nous nous sommes installés était très agréable. Nous avons également fait une superbe balade à vélo à travers les dunes.

Quel beau voyage !



Le groupe des participants devant l'entrée du parc Efteling

2. Ecole de Graide-Village :

- a) Dictée du Balfroid** : le 07 février, 6 élèves de Graide-Village et deux de Petit-Fays se sont rendus à Beauraing pour la dictée du Balfroid. Deux d'entre eux se sont qualifiés pour la finale du 08 mai à Bruxelles. Toutes nos félicitations à Aurélie Bajot et Marine Compère ainsi qu'aux autres participants.

b) Aurélie, Elodie et Marine ont remporté le premier prix aux **jeux inter-villages** à Gedinne



Les lauréates et leurs enseignantes

à Bièvre, l'un ou l'autre **collectionneur de cartes postales anciennes** ?
Ou des familles possédant quelques **documents** qu'il reproduirait dans son livre ?

Pour tout renseignement :

- fax : 00 33 3 24 37 92 96
- téléphone : 00 33 3 24 52 98 46
- ligne directe du responsable du livre : 00 33 6 18 95 84 37

DÉCLARATION À L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES



Comme les années précédentes, le Service Public Fédéral des Finances, organisera dans les locaux de l'Administration Communale, une séance de recueillement des déclarations à l'impôt des personnes physiques de l'exercice 2004 – revenus de 2003, et ce, le **VENDREDI 18 JUN 2004 DE 09 H 00 A 12 H 30.**

LIVRE SOUVENIR...

« Les Cerises aux Loup », artisan-éditeur à Nouzonville, nous informe qu'un livre **consacré aux combats de Bièvre, le 23 août 1914**, entre les armées allemandes et françaises est en cours d'édition.

Ce livre sera basé sur les témoignages des belligérants des deux camps, ainsi que sur les témoignages des civils belges rescapés.

Il sortira pour le 90^{ème} anniversaire de la bataille et sera vendu notamment dans les librairies de la région, dont la Librairie du Centre à Bièvre.

Cependant, si cet éditeur a eu accès, en Allemagne comme en France, à des sources imprimées et inédites intéressantes, en illustration, il ne possède pas grand-chose.

Peut-être pourriez-vous l'aider ? Peut-être existe-t-il

Envie d'améliorer votre terre?

Utilisez le Compost vert, c'est facile et pas cher!

Mélange composté de matières végétales - Amendement organique du sol

Utilisé comme mulch ou paillage du sol

Incorporé dans la couche superficielle du sol




Avec Compost vert / Sans Compost vert

Le compost vert est **vendu en vrac** dans tous les parcs à conteneurs de la Province de Namur et sur le site de production, au centre de compostage de Naninne

Tarif préférentiel pour les grosses quantités: nous consulter. Facilités de transport sur demande.
Infos: BEP- tél 081/718.235-fax 081/718.250 - environnement@bep.be - www.bepenvironnement.be

